

DEMANDE DE PERMIS DE LOTERIE

(VEUILLEZ JOINDRE UNE LISTE SI L'ESPACE EST INSUFFISANT)

VEUILLEZ IMPRIMER

Cette demande doit être reçue par le Service de la protection du consommateur au moins UN MOIS avant la date de début prévue pour la loterie.									N° GRN, À USAGE INTERNE N° DE PERMIS. SEULEMENT					
NOM DE L'ORGANISATION									APPROB	BATION OUI 🔲 F	REFUSE	<u> </u>	ÌÀ	
ADRESSE									DATE		JJ	MM	VI	A
L'ORGANISATION EST-ELLE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ OUI SI OUI, PAR QUI : LO DATE DE CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ DEPUIS COMBIEN DE TEMPS L'ORGANISATION EXI	MM YAA LIEU		REVENU	J CANADA	C	a AUTF	RE, VEUILLI	EZ PRÉCISER :	o D'ENREGISTI	REMENT	N	lbre DE	MEM	BRES
DÉCRIRE LES ACTIVITÉ ET LES ANTÉCÉDENTS DE	L'ORGANISATION (INC	CLURE LE CERTI	FICAT DE CONS	TITUTION ET LE	ES RÈGLEMI	ENTS, LE (CAS ÉCHÉANT)							
BUT DE LA LOTERIE														
DE QUELLES MANIÈRE LES PRIX SONT-ILS GARANT	TIS (EN CAS DE PERTE	Ē)												
Votre organisation a-t-elle déjà dé	tenu un permis	s de loterie	?	□ NON □			e le n° de p							
	OMBOLA 🖵 BI	ILLET NEVA	ADA			TENU CON		VEC D'AUTRES LOTERIES OUI, veuillez précis						
FRÉQUENCE ÉVÉNEMENT UNIQUE SÉI	RIES D'ÉVÉNEN MM AA I DAT	MENTS, IND	DIQUER :	QUC	OTIDIEN MM	AA J	BDOMADAII OUR(S) DE LA SE	RE U AUTI	RE, ILLEZ PRÉCI	ISER :				
DATE DE L'ÉVÉNEMENT UNIQUE HEURE ÉVÉNEMENT/TOMBOLA	I I POL			À	DE		À		<u>-</u>		DE			λ
EVENEMENT UNIQUE OU SUCCESSION D'ÉVÉNEMENTS ADRESSE DU LIEU/DU KIOSQUE	DE		2 ^E JOUR/S (CASINO UNIC		DE	=	A .	3F JOUR/SOIRÉE DE À (CASINO UNIQUEMENT) LIEU/KIOSQUE						
								PROPRIÉTAI RESTRICTION D'ÂGE D			ANT)			
			ORMATION ETS NEVADA											
DATE DE DÉBUT DE LA VENTE DE BILLETS	MM AA HEUF	RES DE VENTE	À				Nbre DE BILLE	TS/BOÎTES IMPRIMÉS OU	VENDUS	\$	ATION DES V	ENTES	(MON	TANT)
COÛT PAR BILLET \$	MIN.\$	(BILLET NEV	ADA UNIQUEME MAX. \$	NT)		PRIX EN	ARGENT	MIN		ET NEVADA		ENT) AX. \$;	
	•	1		SINO UN NFORMAT			JELIX	-						
TYPE		NOMBRE			PARIS		AXIMUM	MIN	REMISE SU IMUM	IR LES PAI		ИАХIM	IUM	
BLACKJACK										<u> </u>				
ROULETTE ROUE DE FORTUNE														
		1		IGO UNI				1						
DROIT D'ENTRÉE/CARTON PRINCIPAL \$	\$		PPLÉMENTAIRES	!	PRIX DES C			PRIX DE PRÉSENCE AUCUN S	SI OUI, VAL	_EUR : \$	ı			
TYPE	NO	MBRE		ESCRIPTION			PRIA	VALEUR	COÛT P	POUR L'ORG	GANISATIO		DC DUI)	N (NON)
													-	
												+		
INFORMATION AU SUJET DU GROS LO OUVERTURE AUGMENTATION MAXIMUM OUVERTURE SUBSÉQUENTE						S LOT	LOT PRIX DE CONSOLATION							
MONTANT														
NOMBRE DE REPORTS														
BILLETS VENDUS PAR MEMBRES AUTRE, VEU	III I EZ PRÉCISE	=R ·	TOME	BOLAS U	INIQUE	EMEN ^T		DÛT PAR BILLET		BILI	LETS À PRI	X RÉDI	UIT	
PRIX			RMATION PRIX	AU SUJE	T DES	PRIX		VALEUR	COÛT P	POUR L'ORG	GANISATIO		DC	
1ER												(0	OUI)	(NON)
2 ^E														
3E												\perp		
4 ^E 5 ^E											-	+		
∪−									1		1	- 1		

		EST	TIMATION F	INANCIÈRE				
				Revenu brut	estimé	1. \$		
DÉPENSES			-					
Prix								
Fret								
Location d'équipement								
Coût d'impression des billets								
Location de salle/kiosque								
Meneur de jeu bingo								
Autre								
Total des dépenses	\$					2.		
		Re	venu NET e	stimé (soustrai	re 2 de 1)	3.		
Multiplier la ligne 3 par	le nombre	e total d'évén	ement pend	ant la période	du permis	4. \$		
			CERTIFICA	ATION		DATE	JJ MM	AA
Nous, à titre de principaux dirigea	nts de					1	. C	de
, , , ,			au Nunavı	ıt. certifions conic	ointement et so	olidairement pa	ar les présentes que	e :
nous sommes au courant des rens	seignements	inscrits dans le p		-				
2. nous avons lu la présente demand								
 tous les faits énoncés et les rensei nous comprenons que si un permi l'autorité chargée de délivrer les perminents 	s est accorde	•		•	•	e changé ou mo	difié sans l'autorisation	ı de
5. nous avons lu, et avons en notre p duquel le permis a été délivré;	-	Règlement sur l	es loteries, et no	us nous engageon	s à respecter les	s dispositions de	ce règlement en vertu	1
6. nous comprenons que le permis vi						nis dans la mesu	re où les conditions qu	ıi y
sont énoncées sont respectées, et 7. nous comprenons que la présente	•		•			cipaux dirigeants	s représentant	
l'organisation.				F-				
NOMS DES PRINCIPAUX DIRIG	EANTS							
SIGNATURE(S)								
TITRES DANS L'ORGANISATIO	N							
ADRESSES COURRIEL								
TÉLÉPHONE		TRAVAIL ()	RÉS.)	TRAVAIL ()		RÉS.	
		EX	IGENCES SI	PÉCIALES			, ,	
Tombolas								

- Une ébauche de chaque sorte de billet à imprimer doit accompagner la présente demande, et doit contenir les renseignements suivants :
 - 1. le nom de l'organisation charitable;
 - le lieu de la tombola;
 - 3. le prix de vente des billets;
 - 4. Les prix qui seront attribués;

- 5. Le nombre maximum de billets à être imprimés;
- 6. Le numéro du billet, le cas échéant;
- 7. Le numéro de permis de loterie.

Loterie Nevada

- Il est interdit à toute personne de moins de 16 ans d'acheter ou de vendre des billets Nevada.

Casino

- Du lundi au vendredi, les casinos doivent fermer au plus tard à 2 h. Ils doivent fermer au plus tard à minuit le samedi et ne peuvent ouvrir avant 13 h 30 le dimanche.

Ensemble des loteries

- Veuillez consulter le Règlement sur les loteries pour de plus amples renseignements au sujet de la publicité de votre système de loterie.

Renseignements généraux

En vertu de la *Loi sur les loteries* du Nunavut, les organisations charitables ou religieuses ayant des objectifs ou des fins charitables ou religieuses, peuvent détenir des permis de loterie connus sous le nom de Bingo, loterie Nevada, casino ou loteries tombolas.

La loterie doit être gérée et réalisée de la manière décrite dans la présente demande, dûment approuvée.

Tous les prix doivent être attribués conformément aux prix proposés dans le présent formulaire de demande.

Les profits doivent être utilisés pour les objectifs charitables ou religieux mentionnés dans la demande, telle qu'approuvée.

Lorsque le total des prix attribués en vertu d'un permis pour une succession de loteries dépasse 100 000 \$, un rapport financier vérifié doit être soumis.

Lorsqu'il est prévu que le(s) prix pour une seule loterie dépasseront 30 000 \$, une approbation particulière est requise.

La durée maximale d'un permis est de six mois.

TRANSMETTRE LES DEMANDES À :

Service de la protection du consommateur Ministère des Services communautaires et gouvernementaux Gouvernement du Nunavut C.P. 440

Baker Lake (Nunavut) X0C 0A0

Sans frais :1-866-223-8139 - Télécopieur : 1-867-793-3321